

Programmes DPC médecins : n° 14861700048

P<sup>r</sup> Olivier Fain • Directeur du département Formation

Médicale Continue (FMC – UPMC) • Hôpital Saint-Antoine

Dr Marc Gatifossé • service de médecine interne • Hôpital Saint-Antoine

Dr Arsène Mekinian • service de médecine interne • Hôpital Saint-Antoine



Département Formation médicale continue



AMÉLIORER LES CONNAISSANCES  
ET LA PRATIQUE DES MÉDECINS  
GÉNÉRALISTES :  
PROGRAMMES DPC 100 % MG



## Contenu

L'objectif de ce programme DPC conçu tout particulièrement pour les médecins généralistes est d'améliorer leurs connaissances et leurs pratiques professionnelles dans le champ de la prise en charge de la douleur et de l'insuffisance rénale.

Ce DPC permettra en outre aux participants de recevoir une communication sur les actualités de la SEP et en dermatologie. La journée est construite de telle sorte qu'elle fait alterner ces thématiques avec la présentation de nombreux cas cliniques auxquels s'ajoute également une revue de la littérature nationale et internationale.

## Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle, avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

## Choisissez bien votre ODPC

Les programmes DPC n° 14861700048 « Actualités en médecine pour les médecins généralistes » s'inscrivent dans les DPC réglementaires et valent obligation de DPC au titre de l'année 2017.

## Public visé

Ces DPC concernent tout particulièrement les médecins généralistes.

## Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

- Contact  
Jean-Paul Rerzki : 01 44 27 50 58  
jean-paul.rerzki@upmc.fr  
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81  
malika.saada@upmc.fr

## DURÉE

Une journée en présentiel

## DATES

Jeudi 12 octobre 2017  
de 9 h à 17 h 30

## LIEU DE LA FORMATION

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie  
Site Saint-Antoine - 75012 Paris

## FINANCEMENT

- **Pour les médecins libéraux :**  
ce DPC est financé par l'ANDPC et chaque participant inscrit au programme DPC percevra une indemnité de l'ANDPC d'un montant de 315 €.
- **Pour les médecins non libéraux (salariés ou hospitaliers) :**  
nous consulter.

Nom : ..... Nom de naissance : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse professionnelle : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél prof : ..... Portable : ..... E-mail : .....

N° RPPS : ..... N° ADELI : ..... Spécialité : .....

Statut :  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et

Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861700048  
(Actualités en médecine pour les médecins généralistes).